

## Nouvelles pratiques sociales



# Être jeune aujourd'hui

Michel Parazelli

Volume 2, numéro 2, automne 1989

Chômage et travail

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301059ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301059ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Parazelli, M. (1989). Être jeune aujourd'hui. *Nouvelles pratiques sociales*, 2(2), 185–190. <https://doi.org/10.7202/301059ar>

# Être jeune aujourd'hui

**Michel Parazelli**

**Regroupement des organismes communautaires  
jeunesse du Montréal métropolitain**

Le Regroupement des organismes communautaires jeunesse du Montréal métropolitain (ROCJMM) est une association regroupant une vingtaine de ressources communautaires qui travaillent de façon prioritaire avec les jeunes âgés de 15 à 25 ans. À la différence des services publics, le ROCJMM invite les jeunes à se joindre volontairement à l'une ou l'autre de nos organisations pour identifier eux-mêmes leurs problèmes et leurs difficultés, leurs besoins et leurs projets. Nous avons choisi d'agir avec les jeunes sur un ensemble de conditions et de savoirs modelant attitudes, valeurs, modes de vie, rêves, et qui préoccupent non seulement les jeunes mais l'ensemble des citoyens.

Nous développons d'abord une intervention communautaire portant sur des réalités telles que l'usage des drogues, la prostitution, le non-travail, le décrochage scolaire, l'itinérance et les relations familiales. Toutefois, par l'expérimentation collective de projets de milieu, nous voulons à la fois remettre en question les mécanismes de production des problèmes que les jeunes vivent, et aussi poser des actions communautaires en impliquant les citoyens en général dans l'espace urbain de Montréal.

## 1. L'exclusion et l'appauvrissement<sup>1</sup>

Notre pratique démontre tous les jours que les jeunes ne profitent guère de la prospérité que serait en train de connaître notre société. Au contraire, le phénomène inverse se produit : la jeunesse s'appauvrit et cet appauvrissement est accéléré par les diverses mesures sociales gouvernementales. Ceux qui ont écopé des conséquences de la crise économique des années 80 n'ont peut-être encore rien vu. Si nous analysons ce qui se déroule sur la scène économique internationale, nous découvrons que les grands pouvoirs économiques travaillent de concert avec les pouvoirs politiques à mondialiser les marchés et les échanges commerciaux.

Cette « réforme des territoires industriels » coïncide avec la fin de la mise en marché des biens produits par la technologie industrielle de l'après-guerre. Ce processus est visible par le traité de libre-échange en Amérique conclu par le Canada et les États-Unis, par le même arrangement qui émerge en Europe et aussi par la restructuration des relations économiques dans les pays du bloc de l'Est. La compétition est devenue telle qu'il faille accumuler d'énormes capitaux pour conquérir une part du marché. Aussi n'est-il pas surprenant d'assister à la fusion d'entreprises et à l'automatisation rapide de la production, ce qui entraîne à court terme une réduction de la main-d'œuvre. Bref, la prospérité des entrepreneurs passe par la machine, mais que reste-t-il aux jeunes ? Ils sont les premiers à faire les frais de l'internationalisation des marchés.

Comment un jeune privé d'un revenu minimum peut-il donner un sens à sa vie et envisager l'avenir avec confiance, quand il n'arrive pas à se nourrir et se loger convenablement ? Les jeunes sont dépouillés de toute possibilité réelle d'intégration à la société et, paradoxalement, les actions déployées par l'État québécois pour atténuer cette exclusion des jeunes ont pour effet contraire de la renforcer. Si les jeunes ne peuvent ou ne veulent pas se conformer au régime de pauvreté qui leur est imposé, les différentes mesures adoptées par l'État n'ont d'autres résultats que d'accroître leurs difficultés d'intégration. Ces mesures coercitives peuvent facilement s'observer dans le milieu scolaire, dans le domaine des services sociaux et dans le monde de l'aide sociale.

---

1. Cet article constitue la version résumée et modifiée d'une communication intitulée « *L'espace social de Montréal et l'action communautaire jeunesse autonome* », présentée au colloque spécial sur Montréal dans le cadre du 57<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, en mai 1989.

## 2. Le milieu scolaire

Depuis quelques années, le milieu scolaire remet à l'honneur la promotion de l'excellence et de la compétition, dans le but d'améliorer l'efficacité et la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques. Évidemment, l'excellence s'exprime par une note académique élevée. Cependant, dans le contexte de pauvreté structurelle telle que nous la connaissons à Montréal, plusieurs jeunes éprouvent de la difficulté à se conformer à ces exigences. Aux multiples problèmes scolaires qu'engendre la pauvreté s'ajoutent le manque de préparation des enseignants à l'accueil des jeunes d'autres ethnies et l'application mécanique des différents programmes du ministère de l'Éducation.

À la Commission des écoles catholiques de Montréal, nous avons observé que « l'Opération-Excellence » a mis sur pied des projets éducatifs tablant sur le développement des élèves qui réussissent le mieux. Les autres, c'est-à-dire ceux qui ne contribuent pas à hausser la note moyenne générale de l'école, sont suspendus plusieurs fois et même carrément expulsés, même si la loi interdit cette mesure pour les élèves âgés de moins de 16 ans. Officiellement, et selon les statistiques, les écoles augmentent leur efficacité et diminuent leur taux annuel de décrochage scolaire puisqu'elles gardent seulement les élèves les plus doués. Mais entre-temps, que sont devenus les autres qui ont été exclus de l'école?

Par contre, la coercition n'a pas qu'un seul visage: elle peut aussi s'exercer plus subtilement, comme dans le cas de jeunes identifiés comme ayant des difficultés d'apprentissage. Pour leur bien, dira-t-on, on les étiquette de mésadaptés sociaux affectifs (MSA) et les voilà relégués dans un endroit où ils ne retarderont plus les autres. Mais eux, avanceront-ils? Les jeunes qui ne peuvent répondre aux critères de l'« excellence » se retrouvent dans un vide social. Hormis les quelques groupes communautaires, dont nous sommes issus, ils sont dépossédés de lieux d'éducation, de socialisation et d'épanouissement socioculturel desquels ils devraient pourtant bénéficier. Le milieu scolaire s'ajoute à plusieurs autres institutions sociales pour signifier aux jeunes qu'ils sont responsables de leurs problèmes et pour leur faire porter le fardeau de la crise que nous traversons.

## 3. Le système des services sociaux

Par souci d'efficacité, l'État oblige les groupes communautaires autonomes à changer leur orientation: désormais, il ne supporte financièrement que les organismes qui distribuent des services sociaux complémentaires à ceux des institutions et/ou qui adoptent des programmes semblables. Comme

le système des services sociaux est conçu « par en haut », on imagine facilement quelles contradictions cette réorientation impose aux organismes communautaires. Un « ménage administratif s'impose » : au Service de soutien aux organismes communautaires du ministère de la Santé et des Services sociaux, on qualifie cette opération de « sarclage ».

Certaines organisations dites communautaires n'en sont pas en fait, parce qu'elles sont devenues une extension du réseau public. À la lumière des expériences effectuées par le programme de subventions (Service externe à la main-d'œuvre), l'État est en train d'instaurer une mesure que nous jugeons néfaste au développement des organismes communautaires. Il s'agit pour eux d'accepter un fort pourcentage de jeunes, dont les critères d'admissibilité sont essentiellement définis par un établissement d'État, afin de compléter le travail sous forme de sous-traitance. C'est ainsi que le ministère entreprend de soumettre les groupes existants aux finalités curatives des services étatiques. En outre, autre nouveauté, plusieurs centres d'accueil du Québec se sont dotés, ou sont en train de se doter, d'une fondation privée. Ce moyen leur permettra de créer leur propre réseau d'organismes sans but lucratif, construits sur mesure et sous leur contrôle, pour compléter le travail de réinsertion des jeunes dans « leur société ». Sont donc en danger les rares endroits où les jeunes apprennent à s'engager dans un processus démocratique, et à s'approprier collectivement un peu de pouvoir sur leur vie.

Que restera-t-il aux jeunes? Les établissements publics? Ils ne sont pas conçus pour leur faire de la place. D'ailleurs, les jeunes sont rarement intégrés dans le système de services sociaux, sauf lorsqu'ils y sont forcés par la loi; en outre, l'expérience laisse à la majorité d'entre eux un goût amer: leurs droits n'ont pas toujours été respectés, et encore moins leur autonomie. Qu'on pense à la liste d'attente de six mois (minimum) au centre de services sociaux et à l'abus des droits des jeunes en centres d'accueil. En réduisant les ressources des organisations communautaires où les initiatives des jeunes sont appuyées et supportées, l'État contribue à exclure les jeunes des lieux où ils sont considérés comme des citoyens et citoyennes à part entière.

#### **4. L'aide sociale et le non-travail**

Sous prétexte d'une meilleure gestion, l'État a une fois de plus décrété une mesure coercitive pour les assistés sociaux dont font partie plusieurs jeunes âgés de 18 à 30 ans. Pourtant, de nombreux groupes sociaux préoccupés par la pauvreté avaient démontré que les fraudeurs ne constituent qu'un infime pourcentage des bénéficiaires, soit entre 2% et 5%. Par exemple,

cette proportion est comparable à d'autres régimes et bien inférieure à celle des fraudeurs de l'impôt.

Dorénavant, les jeunes aptes à travailler, après avoir été dûment évalués, devront se soumettre à des programmes d'employabilité, c'est-à-dire travailler « bénévolement » pour avoir droit à un montant de subsistance. Cependant, ces montants varieront selon des critères coercitifs pour les « aptes » au travail. Par exemple, cette réforme vient contraindre les jeunes de 18 ans, pourtant adultes, à demeurer dépendants de leurs parents pendant deux ans au moins. Par ailleurs, l'extension jusqu'à 30 ans du groupe d'âge « jeunesse » a permis à l'État de banaliser la situation de chômage chez les adultes en les transformant (statistiquement) en « jeunes âgés entre 18 et 30 ans ». Cette entourloupette permet de justifier la panoplie de programmes de formation à l'emploi, d'employabilité, de stages multiples, etc.

Les résultats de cette mesure sont facilement prévisibles. On peut d'abord s'attendre à ce que plusieurs milliers de jeunes âgés entre 18 et 21 ans se retrouvent avec 100 \$ par mois pour vivre, ou 50 \$, voire même absolument rien. Ensuite, notre connaissance de la question de l'emploi et du non-travail chez les jeunes nous permet d'affirmer que des milliers de jeunes viendront gonfler les rangs des autres jeunes qui ont abandonné l'espoir de profiter de toute aide sociale. De plus, la complexité technocratique des barèmes d'allocations des prestations est telle que nous nous demandons même si les appareils informatiques sauront s'y retrouver! Bref, voilà un autre volet de la politique dite « de la jeunesse ».

## **5. Sans statut social, que faire?**

Être jeune aujourd'hui, c'est être un « problème social », c'est se retrouver sans statut. Peu de choix s'offrent aux sous-citoyens, sauf de créer leurs propres points de repère, afin d'avoir plus d'emprise sur leur milieu social. À ce sujet, le phénomène des gangs, la prostitution et la délinquance sont très révélateurs du besoin de reconnaissance sociale, même marginale. L'autre possibilité est de consommer le présent, c'est-à-dire épuiser ses forces existentielles et vivre à « l'extérieur de soi », dans une culture démunie de créativité. Ce processus de compensation est identique à celui des adultes, mais sans l'espoir d'acquérir le pouvoir qui permette de satisfaire ses désirs. Alternative: vivre à court terme... quand c'est encore possible.

Malgré leurs faibles moyens, les associations communautaires tentent de développer un sentiment d'appartenance au milieu et de favoriser les conditions de socialisation afin que la population soit en mesure de recréer des liens sociaux et d'exercer un plus grand pouvoir collectif sur la réalité

socio-urbaine. Nous agissons malgré la déstabilisation cyclique des milieux populaires, que ce soit par éviction de locataires, gentrification, expropriations, démolitions, relocalisation. Ce brassage affecte plus particulièrement les jeunes, dont l'intégration sociale est fragile parce que débutante.

Nous avons fait le choix de l'action communautaire autonome comme possibilité démocratique. Combien de temps les organismes communautaires autonomes conserveront-ils encore leur autonomie? Voilà l'une des questions dont la réponse décidera du recul ou du développement des habitats urbains. Ville ou ville bidon?